

# FICHE SIGNALÉTIQUE

**NYLON 12 GRILAMID**

## 1. PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Brenntag Canada Inc.  
43, chemin Jutland  
Toronto (Ontario)  
M8Z 2G6  
(416) 259-8231

Numéro de SIMDUT : 00066502  
N° index FS : HCl5642F/11A  
Date d'entrée en vigueur : 2011-01-05 (a-m-j)  
Date de révision : 2011-01-05 (a-m-j)

Site web : <http://www.brenntag.ca>

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE (pour les urgences impliquant des rejets de produits chimiques)

Montréal, QC (514) 861-1211  
Edmonton, AB (780) 424-1754

Toronto, ON (416) 226-6117  
Calgary, AB (403) 263-8660

Winnipeg, MB (204) 943-8827  
Vancouver, BC (604) 685-5036

### IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : Nylon 12 Grilamid.  
Nom chimique : Nylon 12.  
Synonymes : Grilamid TR55 LZ. Grilamid TR90. Grilamid TR55. Grilamid PA12 LZ25  
Famille chimique : Polymères. Acide 1,3-benzènedicarboxylique, polymère avec azacyclotridecan-2-one et 4,4'-méthylènebis[2-méthylcyclohexanamine].  
Formule moléculaire : Non disponible.  
Usages du produit : Résine de plastique utilisée dans le processus d'extrusion, de soufflage, d'injection et de moulage. Produit chimique intermédiaire.

### Classification / symbole SIMDUT :

Non réglementé par le SIMDUT.



LIRE LA FICHE SIGNALÉTIQUE EN ENTIER POUR L'ÉVALUATION COMPLÈTE DES DANGERS QUE COMPORTE CE PRODUIT

## 2. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS (non prévu comme spécifications)

<i>Ingrédient</i>	<i>N° CAS</i>	<i>TLV de l'ACGIH</i>	<i>Concentration %</i>
Nylon 12		---	---
Additifs			---

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

URGENCES : À des températures ambiantes : La poussière cause une irritation mécanique de la peau, des yeux et des voies respiratoires. À des températures élevées : Le contact avec le produit fondu peut causer de sévères brûlures thermiques. Les grandes concentrations de vapeurs peuvent causer de la somnolence. Se reporter à la section « Autres effets sur la santé ». À de fortes températures, le produit peut se décomposer pour donner des gaz toxiques. Ce produit peut former des nuages de poussières inflammables.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

---

Inhalation :	Un contact prolongé avec la poussière peut causer l'assèchement des membranes nasales et de la gorge à cause de leur absorption des huiles et de l'humidité. À des températures élevées : De grandes concentrations de vapeurs peut entraîner de l'angine, des étourdissements, des nausées et des vomissements. Voir ci-dessus.
Contact cutané :	À des températures ambiantes : Ce produit peut entraîner une irritation en raison de son action abrasive. À des températures élevées : Il y a risque de brûlures thermiques si le produit n'est pas enlevé rapidement.
Absorption par la peau :	Sans objet.
Contact oculaire :	À des températures ambiantes : Ce produit peut causer une irritation, des rougeurs et des lésions en raison de son action abrasive. À des températures élevées : Les vapeurs peuvent causer une sévère irritation aux yeux.
Ingestion :	À des températures ambiantes : Une ingestion en grandes quantités peut entraîner une obstruction intestinale. Ce produit cause des irritations, une sensation de brûlure dans la bouche et dans la gorge ainsi que des douleurs abdominales.
Autres effets sur la santé :	Les effets (irritations) cutanés et oculaires peuvent être différés et les dommages survenir sans sensation de douleur. Donner de bons premiers soins à la suite de toute exposition est essentiel.  À des températures ambiantes, le présent produit est un solide grossièrement divisé, inerte et pratiquement inoffensif. Il peut présenter un danger de glissement. Dans des conditions normales de travail, ce produit est un polymère chaud, voire fondu. Le contact du plastique chaud ou fondu cause de sévères brûlures à la peau et aux yeux. Généralement, on recommande de ne pas ôter le produit fondu en contact avec la peau et qui a durci, mais plutôt de le refroidir doucement en l'arrosant de grandes quantités d'eau. Dans tous les cas, cherchez de l'aide médicale sur-le-champ !  En général, l'exposition à long terme à de fortes concentrations de poussière peut augmenter l'écoulement de mucus du nez et des voies respiratoires. Habituellement, cet état disparaît avec la fin de l'exposition. Il existe toutefois une controverse quant au rôle joué par l'exposition aux poussières dans le développement de bronchites chroniques (inflammation des voies respiratoires dans les poumons). D'autres facteurs, comme le fumage et la pollution de l'air en général sont plus importants, mais l'exposition aux poussières est aussi un facteur qui peut y contribuer.  À des températures élevées : De grandes concentrations de vapeurs peut entraîner une dépression du système nerveux central (SNC), des céphalées, de la diarrhée, des nausées et des vomissements. La dépression du système nerveux central (SNC) se caractérise comme suit : céphalées, étourdissements, somnolence, nausées, vomissements, douleurs abdominales et incoordination. Les surexpositions intenses peuvent entraîner le coma et même la mort pour cause d'insuffisance respiratoire.

---

## 4. MESURES DE PREMIERS SOINS

---

### PREMIERS SOINS

Inhalation :	Amener la victime au grand air. Pratiquer la respiration artificielle SEULEMENT si le sujet ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardiorespiratoire s'il y a à la fois arrêt respiratoire ET absence de pouls. Obtenir d'URGENCE des soins médicaux.
Contact cutané :	À des températures ambiantes : Commencer le rinçage tout en retirant les vêtements contaminés. Laver les régions atteintes avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. À des températures élevées : Voir « Remarque pour le médecin » ci-dessous.
Contact oculaire :	Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Obtenir D'URGENCE des soins médicaux. À des températures élevées : Voir « Remarque pour le médecin » ci-dessous.
Ingestion :	L'ingestion ne constitue pas une voie probable d'exposition. Ne pas tenter de donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

Remarque pour le médecin : À des températures ambiantes : Administrer un traitement symptomatique.

Traitement pour les brûlures thermiques de surface :

1. Plonger immédiatement la partie brûlée dans de l'eau glacée pour soulager la douleur et empêcher la tuméfaction et la vésication. Si l'immersion est impossible, mettre un linge mouillé ou de la glace sur la partie affectée.
2. Ôter tout élément constrictif comme les bagues, bracelets ou souliers avant que ne commence l'enflure.
3. Couvrir la brûlure avec un linge propre, stérile de préférence, et sans peluche, comme un papier-mouchoir.
4. Pour les brûlures sévères, chercher immédiatement des soins médicaux, surveiller la respiration et traiter les chocs. Les états pathologiques susceptibles d'être aggravés par une exposition à ce produit comprennent des maladies de la peau, des yeux ou des voies respiratoires.

## 5. MESURES POUR COMBATTRE LES INCENDIES

<b>Point d'éclair (°C)</b>	<b>Température d'auto-ignition (°C)</b>	<b>Limites d'inflammabilité dans l'air (%) :</b>	
		<b>LEL</b>	<b>UEL</b>
> 400. (3)	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.
Classe d'inflammabilité (SIMDUT) :	Non réglementé.		
Produits de combustion dangereux :	Les produits libérés au cours de la décomposition thermique sont toxiques et peuvent comprendre : du cyanure d'hydrogène, des oxydes de l'azote, carbone. Le réchauffement de l'air peut produire des aldéhydes irritants ainsi que des acides et des cétones.		
Dangers d'incendie et d'explosion inhabituels :	Ce produit peut former des nuages de poussières inflammables. Réduire la dissémination des poussières au maximum.		
Sensibilité aux chocs :	Le produit n'est probablement pas sensible aux chocs.		
Taux de combustion :	Non disponible.		
Puissance explosive :	Non disponible.		
Sensibilité aux décharges électrostatiques :	Il pourrait y avoir accumulation de haut voltage d'électricité statique en présence d'importantes quantités de poussières.		
<b>MOYENS D'EXTINCTION</b>			
Agents extincteurs :	Mousse résistant à l'alcool. Un agent chimique sec, du dioxyde de carbone ou un jet d'eau.		
	La plupart des résines fondent lorsqu'elles brûlent. L'étendue de l'incendie est accélérée par le produit fondant qui brûle ou qui s'écoule. Une fois l'incendie bien établi, il se développera rapidement et l'application de grandes quantités d'eau au tout début est nécessaire pour l'éteindre. (4)		
<b>DIRECTIVES POUR COMBATTRE LES INCENDIES</b>			
Directives à l'intention des pompiers :	Isoler les produits qui ne sont pas impliqués dans l'incendie. Protéger le personnel. Refroidir les contenants en les inondant d'eau longtemps après la fin de l'incendie. Le produit répandu peut rendre les surfaces de contact et les planchers glissants.		
Équipement protecteur des pompiers :	Porter des vêtements protecteurs et un appareil de protection respiratoire autonome.		

## 6. MESURES EN CAS DE REJETS ACCIDENTELS

Les renseignements dans la présente section visent à réagir aux déversements, aux fuites ou aux rejets afin de prévenir ou de minimiser les effets adverses pour les personnes, la propriété et l'environnement. Il pourrait y avoir des déversements, des fuites ou des rejets à déclaration obligatoire variant d'une région à l'autre.

Méthode d'endiguement et de nettoyage :

Réduire la dissémination des poussières au maximum. Ventiler les espaces clos. Recueillir à l'aide d'un moyen mécanique, de préférence à l'aide d'un aspirateur équipé d'un filtre hautement efficace. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Porter un appareil respiratoire, des gants et des vêtements protecteurs.

Si l'emballage (sac ou fût) du produit est endommagé, réparez-le ou mettez-le immédiatement dans un fût de récupération pour éviter ou minimiser la perte de produit et la contamination de l'environnement immédiat. Afin d'empêcher les espèces marines et les oiseaux d'ingérer des pastilles, on mettra l'accent sur l'endiguement total des pastilles de plastique pendant leur durée de vie. Éviter la contamination du sol et éviter de rejeter le produit dans les égouts, les systèmes de drainage et les plans d'eau.

---

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

---

### MANIPULATION

Méthode de manipulation :

Mettre à la terre l'équipement et les conteneurs pour prévenir la formation d'une charge statique. Adopter de bonnes habitudes d'hygiène et d'entretien ménager. Nettoyez immédiatement pour éliminer tout risque de dérapage.

Pour ce produit, l'utilisation d'un convoyeur pneumatique peut générer des poussières risquant de provoquer une explosion dans certaines conditions. On recommande d'utiliser un système de convoyeur muni de filtres de la bonne grandeur. Le fonctionnement et l'entretien du système ne doivent permettre aucune fuite et la mise à la terre doit être adéquate.

À la température ambiante, le produit est un solide grossièrement divisé, inerte et essentiellement inoffensif. Il peut se révéler glissant. Dans des conditions de transformation normales, le produit est un plastique chaud et fondant. Le contact avec la peau et les yeux peut causer de graves brûlures aux régions atteintes.

Afin d'éviter l'autoignition ou la décomposition dangereuse de masses épaisses de plastique chaud, les déchets seront ramassés en petites quantités plates ou en lamelles minces pour permettre un refroidissement rapide. Les tremper immédiatement dans l'eau. (3)

Le produit (tel quel) ou durant son utilisation, ne génère pas de poussière. Les différents composants et matériaux de remplissage sont incorporés dans le vrac du polymère. (3)

Exigences pour la ventilation :

Fournir une ventilation mécanique adéquate aux points d'extrusion où le polymère est à haute température passant de l'extrudeur au moule, etc. (3) Les éléments volatils du présent produit peuvent graduellement dégrader les composants de toile, de plastique ou les vêtements comme les joints et le revêtement flexible des tuyaux ou l'équipement d'ajustement de la source de ventilation. Les programmes de prévention devront en tenir compte. Voir section 8.

Précautions additionnelles :

N'employer le produit que dans un lieu bien ventilé et éviter d'en inhaler les poussières ( les vapeurs ou les fumées ). Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements contaminés avec soin avant de les réutiliser.

### ENTREPOSAGE

Température de stockage (en °C) :

Voir ci-dessous.

Exigences pour la ventilation :

Un système de ventilation générale est acceptable.

Conditions de stockage :

Stocker dans un lieu frais et bien ventilé. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Garder les contenants fermés. Éviter l'humidité qui peut contaminer le produit. Protéger des dommages physiques.

Produits spéciaux à être utilisés pour l'emballage ou les conteneurs :

Multicouche sacs.

---

## 8. CONTRÔLES EN CAS D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

---

Les recommandations de cette section indiquent le type de matériel offrant une protection contre les surexpositions à ce produit. Les conditions d'emploi, la pertinence des vérifications techniques ou d'autres contrôles et les niveaux réels d'exposition permettront de choisir le matériel protecteur convenant à votre exploitation.

### SÉCURITÉ INTÉGRÉE

Vérifications techniques :

Ventilateurs d'évacuation locaux requis. On fournira de l'air d'appoint afin d'équilibrer l'air qui provient des ventilateurs locaux ou généraux. Bien aérer les aires basses comme les puits ou les collecteurs, là où les poussières denses peuvent s'accumuler. Bien aérer les aires basses comme les puits ou les collecteurs, là où les vapeurs denses peuvent s'accumuler.

#### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux :	On ne doit pas porter de verres de contact lorsqu'on travaille avec ce produit. À des températures ambiantes : S'il y a possibilité de contact avec les yeux, utiliser des lunettes protectrices chimiques étanches contre les poussières. À des températures élevées : Porter un écran facial complet et des lunettes mono-coques antiacides en cas de risque de contact.
Protection de la peau :	À des températures ambiantes : Des gants et des vêtements protecteurs en coton, en canevas ou en caoutchouc ou en plastique devraient assurer l'étanchéité compte tenu des conditions d'utilisation. À des températures élevées : L'équipement protecteur pour la peau sera isolé contre les températures extrêmes.
Protection respiratoire :	À des températures ambiantes : Porter un masque antipoussières approuvé par le NIOSH/MSHA lorsque les concentrations de particules jusqu'à 100 mg/m <sup>3</sup> . À des températures élevées : Respirateur avec cartouches filtrantes homologuées par le NIOSH/MSHA muni de cartouches contre les poussières, la buée et les vapeurs pour des concentrations maximales de 100 ppm. En cas de concentrations plus élevées ou inconnues, on recommande d'utiliser un respirateur à adduction d'air.
Autre équipement protecteur :	Porter les vêtements de travail habituels. Le port d'un survêtement est recommandé. Localiser la douche d'urgence et la fontaine oculaire se trouvant à proximité de l'aire de manipulation des produits chimiques. Prendre les précautions nécessaires pour éviter tout contact direct avec le produit.

#### LIGNES DIRECTRICES POUR EXPOSITIONS

Particules non classées : (ACGIH)	(OSHA)
10 mg/m <sup>3</sup> - particules inhalables	50 mppcf* ou 15 mg/m <sup>3</sup> - poussières totales
3 mg/m <sup>3</sup> - particules respirables	15 mppcf* ou 5 mg/m <sup>3</sup> - fraction respirable

\* mppcf = million de particules par pied cube.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (non prévu comme spécifications)

État physique :	Solide.
Aspect :	Granules transparents
Odeur :	Inodore.
Seuil olfactif :	Non disponible.
Point d'ébullition (°C) :	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation (°C) :	Non disponible.
Tension de vapeur (mm Hg à 20° C) :	Sans objet.
Densité de vapeur (air = 1,0) :	Sans objet.
Densité relative (g/cc) :	1.01 - 1.06. (3)
Masse volumique globale :	Non disponible.
Viscosité :	Sans objet.
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1,0) :	Sans objet.
Solubilité :	Pratiquement insoluble dans l'eau. Hygroscopique (qui absorbe facilement l'eau).
Volatilité en % par volume :	0.1 max. (3)
pH :	Sans objet.
Coefficient de répartition eau-huile :	Sans objet.
Composés organiques volatils :	Non disponible.
Point d'éclair (°C) :	> 400. (3)

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### STABILITÉ CHIMIQUE

Dans des conditions normales :	Stable.
En présence de flammes :	Le produit ne s'enflamme pas immédiatement, mais il entretient la combustion.
Risques de polymérisation brutale :	Nuls.
Conditions à éviter :	Températures élevées, étincelles, flammes nues et toute autre source d'inflammation. Les températures supérieures à 315 °C. (3) Gardez fermé hermétiquement pour protéger la qualité du produit. Éviter l'humidité qui peut contaminer le produit.
Substances incompatibles :	Combustibles puissants. Acides minéraux ou Lewis. Substances basiques puissantes.

Produits de décomposition ou de combustion dangereux : Les produits libérés au cours de la décomposition thermique sont toxiques et peuvent comprendre : du cyanure d'hydrogène, des oxydes de l'azote, carbone. Le réchauffement de l'air peut produire des aldéhydes irritants ainsi que des acides et des cétones.

---

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

---

### ***DONNÉES TOXICOLOGIQUES :***

On n'a pu trouver aucune donnée toxicologique significative concernant ce produit.

Cancérogénicité : Le ou les ingrédients du présent produit ne sont pas classés comme carcinogènes par l'ACGIH, le CIRC, l'OSHA ni le NTP.

Données sur la reproduction : On ne prévoit aucun effet adverse sur la reproduction.

Mutagénicité : On ne prévoit aucun effet mutagène.

Tératogénicité : On ne prévoit aucun effet adverse tératogène.

Sensibilisant respiratoire / cutané : Inconnues.

Substances synergiques : Inconnues.

Autres études pertinentes sur le produit : Inconnues.

---

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

---

Écotoxicité : Non disponible. En se fondant sur la faible solubilité de l'eau, on s'attend à ce que l'écotoxicité soit faible.

Afin d'empêcher les espèces marines et les oiseaux d'ingérer les pastilles, on mettra l'accent sur un confinement total des pastilles de plastique au cours de leur durée de vie. Ce qui se fera par un nettoyage rapide des déversements, en fournissant un système d'endiguement approprié pour empêcher le déversement d'une installation et en s'assurant que les pastilles sont adéquatement arrimées au cours de l'expédition, du retour ou de l'élimination du produit. Éviter la contamination du sol ou le relâchement du produit dans les égouts et les systèmes de drainage et dans les plans d'eau. (3)

Environnement : Ce produit n'est pas considéré comme biodégradable. (3) Ne pas contaminer les eaux domestiques et d'irrigation, les lacs, les étangs, les ruisseaux et les rivières.

---

## 13. CONSIDÉRATION POUR LA DISPOSITION

---

Produits chimiques de désactivation : Aucun produit nécessaire.

Méthodes d'élimination des déchets : Ces renseignements s'appliquent au produit tel qu'il est fabriqué. L'utilisateur pourrait être appelé à réévaluer le produit lorsque viendra le temps d'en disposer puisque son utilisation, sa transformation, son mélange et son traitement peuvent influencer sa classification. Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations municipale, provinciale et fédérale en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ménagères ni dans les égouts.

Manipulation sécuritaire des résidus : Voir la section « Méthode de disposition des déchets ».

Disposition de l'emballage : On encourage le recyclage. Traiter l'emballage de la même façon que le produit. Éliminer les résidus dans un lieu d'enfouissement autorisé conformément aux réglementations locale, provinciale et fédérale en vigueur.

---

## 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

---

### **DESCRIPTION RÉGLEMENTAIRE - LOI CANADIENNE SUR LE TMD (transport des marchandises dangereuses) :**

Le présent produit n'est pas réglementé par le TMD.

Étiquette : Sans objet. Plaque de danger : Sans objet.

Index ERAP : ----- Exemptions : Inconnues.

---

**CLASSIFICATION DU DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES É.-U. (49CFR172.101, 172.102) :**

Le présent produit n'est pas réglementé par le DOT.

Étiquette : Sans objet.      Plaque de danger : Sans objet.

CERCLA-RQ : Non disponible.      Exemptions : Inconnues.

---

**15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES**

---

**CANADA**

LCPE - RRSN :                      Ce produit, ou un ou plus de ses composés, est soumis à la législation sur les produits nouveaux.

LCPE - INRP :                      Non inclus.

Règlement sur les produits contrôlés (SIMDUT) :

Non réglementé par le SIMDUT.

**É.-U.**

Loi sur la protection de l'environnement :                      Le présent produit est exempté de l'inventaire TSCA

OSHA HCS (29CFR 1910.1200) : Non réglementé.

NFPA : 1 Santé, 1 Feu, 0 Réactivité (3)

HMIS : 1 Santé, 1 Feu, 0 Réactivité (3)

---

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS**

---

**RÉFÉRENCES**

1. RTECS-Inscription des effets toxiques des substances chimiques, base de données RTECS du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.
2. Clayton, G.D. and Clayton, F.E., Eds., Patty's Industrial Hygiene and Toxicology, 3rd ed., Vol. IIA,B,C, John Wiley and Sons, New York, 1981.
3. Fiches signalétiques du fournisseur.
4. CHEMINFO, Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, Hamilton (Ontario) Canada.
5. Guide to Occupational Exposure Values, 2008, American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Cincinnati, 2008.
6. Le service des affaires réglementaires, Brenntag Canada Inc.
7. The British Columbia Drug and Poison Information Centre, Poison Managements Manual, Association pharmaceutique canadienne, Ottawa, 1981.

---

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont fournis qu'à titre indicatif pour la manutention du produit et ont été rédigés de bonne foi par un personnel technique compétent. Ils ne doivent toutefois pas être considérés comme complets ; les méthodes et les conditions d'utilisation et de manutention peuvent s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie quelle qu'elle soit n'est accordée et Brenntag Canada inc. ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages, des pertes, des blessures corporelles ni des dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation des présents renseignements. La présente fiche signalétique est en vigueur pendant trois ans.

---

Pour obtenir la version révisée de la présente fiche signalétique ou d'une autre fiche, veuillez communiquer avec le bureau de Brenntag Canada le plus près.

Colombie-Britannique : 20333-102B Avenue, Langley (Colombie-Britannique) V1M 3H1  
Téléphone : (604) 513-9009      Télécopieur : (604) 513-9010

Alberta : 6628, 45e Rue, Leduc (Alberta) T9E 7C9  
Téléphone : (780) 986-4544      Télécopieur : (780) 986-1070

Manitoba : 681, rue Plinquet, Winnipeg (Manitoba) R2J 2X2  
Téléphone : (204) 233-3416      Télécopieur : (204) 233-7005

Ontario : 43, chemin Jutland, Toronto (Ontario) M8Z 2G6  
Téléphone : (416) 259-8231 Télécopieur : (416) 259-5333

Québec : 2900, boul. Jean-Baptiste-Deschamps, Lachine (Québec) H8T 1C8  
Téléphone : (514) 636-9230 Télécopieur : (514) 636-0877

Atlantique : 105 A, boul. Akerley, Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3B 1R7  
Téléphone : (902) 468-9690 Télécopieur : (902) 468-3085

---

Rédaction : Le service des affaires réglementaires, Brenntag Canada Inc., (416) 259-8231.